

SEPMES

PROJET LGV SUD EUROPE ATLANTIQUE

Compte-rendu de la réunion de concertation du 26 juillet 2011

Présents : Gérard Alexis (COSEA) – Aurélie Bataille (Conseil Général) - Karine Montas – Mme Gourault – Solange Vivier – Eric Dechêne – Claude Guérineau – Denis Murzeau – Hervé Ploton – Marie-Thérèse Dewitte – Brice Terrasson – Alain Rezeau – Reza Boisseau – Régine Rezeau -

Excusés : MM. Raymond Rey – Christian Delouzillière – Christian Cerniaut – Jean Raguin – Fabrice Vernat

Objectif : prendre connaissance des derniers plans du projet et faire le point sur procédures en cours avec la participation de M. ALEXIS (COSEA)

Procédures en cours

Dossier « Police de l'Eau » : déposé le 11/03/2011 devrait être soumis à l'enquête publique à partir de septembre (1 dossier par commune)

Espèces protégées : dossier CNPN déposé le 20/07/2011

Concerne la flore et la faune pour la vallée de la Manse

Les arrêtés sont prévus pour le 15/01/2012

Défrichement complémentaire

Des emprises supplémentaires sont envisagées. L'instruction est en cours

Installations classées : dossier ICPE pour les installations provisoires (stockages ballast, bases de travaux, centrales à béton ...) déposé en Préfecture en septembre 2011

Mise à jour des documents d'urbanisme

Espaces boisés classés à déclasser (le long de la D 760)

Diagnostics à mener :

Etudes vibrations dans un périmètre 250 m de part et d'autre de la ligne

Ondes électriques : vérifier l'absence de désordres électro-magnétiques (< 50 hertz)

Planning prévisionnel

Reprise des déboisements : septembre 2011

Fouilles archéologiques : nouveau planning sera connu en septembre

Itinéraires accès chantier : Dès cet été, un audit sera réalisé pour les voies à utiliser : D 760 et RD 59

Déviations des réseaux : octobre 2011 ?

Installation de la base de chantier sur la RD 59 entre Sepmes et Ste Maure : dès octobre 2011

200 personnes – 4 ha – occupation temporaire pendant 73 mois

Réalisation des ponts sur la D 760 et la RD 59

Installation de chantier au pied du viaduc des coteaux : 50 personnes pendant 1 an + terrassement

Dépôt au lieu-dit « Les Gachaux » prévus jusqu'à fin 2014

Infrastructures : fin 2014

Base Maillé-Nouâtre opérationnelle 2014

Essais : 2016

Aménagement foncier

Aurélie Bataille précise que la prochaine réunion de la commission d'aménagement foncier aura lieu en septembre avec la présentation du géomètre expert

Classement des terres et enquête publique : automne 2011– hiver 2012

INEXIA = partenaire de COSEA

FIT CONSEIL = négociateur foncier

Examen des plans au 1/1000^{ème} modifiés suite aux observations de la concertation de janvier 2011 : intérêt d'une liaison entre le chemin rural et la voie communale VC 12, dans le coteau (nord de la Manse) ➡ nouveau barreau entre la 760 et le VC 12

COSEA propose un revêtement bitumeux (pente > 5 %) et signale que sur cet emplacement, il n'existe pas de station d'espèce protégée

Emplacement des chemins

- Surfaces comprises dans l'emprise parcellaire
- Emplacement à prévoir pendant l'aménagement foncier

L'emplacement définitif du chemin, le long de la voie (et situé provisoirement à l'emplacement d'une haie) est à déterminer rapidement pour éviter un délaissé difficilement exploitable (entre la voie ferrée et le chemin).